

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	13.03.2019	14h09	19.123	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Olga Barben**

**Titre : Stigmatisation des séniors en Suisse et dans notre canton, il est temps d'agir !**

**Contenu :**

Nous prions le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes concernant la prise en considération des problèmes de l'âgisme au sein de notre société :

1. Le Conseil d'État a-t-il conscience de ce problème qui se pose aussi dans notre canton ?
2. À ce jour, des mesures sont-elles prises par notre canton pour faire baisser la stigmatisation des séniors au sein de notre société ?
3. Notre canton s'est-il entretenu de cette problématique avec les milieux engagés dans la promotion des personnes âgées ? Si ce n'est pas le cas à la lecture de l'étude précitée, va-t-il s'entretenir rapidement avec ces différents milieux ?
4. Le Conseil d'État serait-il favorable à l'élaboration d'un programme de sensibilisation des Neuchâteloises et Neuchâtelois pour lutter contre l'âgisme ?

**Développement :**

Alors que certains milieux débordent d'énergie contre la stigmatisation de différents groupes au sein de la population, une étude vient de mettre en lumière une situation très problématique chez nos aînés. En effet, une étude crédible menée dans notre pays montre qu'une personne sur trois, au sein de la population des séniors, est victime de cas de stigmatisation en 2017.

Alors que l'on fait état de la stigmatisation dont sont victimes certaines femmes et les étrangers, l'âgisme ou la stigmatisation des personnes âgées est un phénomène très répandu dans notre canton et dans notre pays. Selon cette étude, 28% des personnes interrogées ont rapporté des cas survenus en 2017. Ce chiffre est supérieur au sexisme qui compterait 22% de cas ainsi qu'au racisme avec seulement 12%. Ces chiffres ont été portés à la connaissance des politiciens et des médias par un professeur de la Haute École de travail social de Fribourg. En plus de la stigmatisation des séniors, il faut relever que dans le domaine de la santé, ce sont plus de 30% des personnes de 70 ans et plus qui partagent le sentiment d'être traitées de manière injuste à cause de leur âge. Cette augmentation des discriminations, lors de ces dernières années, envers les aînés, trouverait sa source dans le trou juridique dans lequel se trouve l'âgisme par rapport au sexisme ou au racisme. Cette situation est aggravée par le fait que les personnes âgées sont souvent les boucs émissaires de la hausse des coûts de la santé.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Olga Barben

**Autres signataires (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**